la grosseur d'un poulet. On les nourrit rarement le premier jour de leur naissance, mais au deuxième et quelquefois au troisième seulement on leur donne de l'herbe très-tendre; même à cet âge, ils avalent déjà de petits cailloux, qui aident à la digestion.

On conserve les jeunes oiseaux à l'abri pendant la nuit, les plus délicats sont même placés sous une mère artificielle; quand ils ont atteint l'âge de quelques mois, on les met dans un enclos, où ils sont régulièrement nourris d'herbe fine et de luzerne. Il est très-amusant de voir les autruchons gambader autour du jeune moricaud commis à leurs soins; à son appel, ils courent vers lui, dansent et montrent une grande agilité. Dans un enclos adjacent se trouvent des oiseaux plus âgés, de un à deux ans. Les reproducteurs sont séparés et, quoique très-familiers, se montrent parfois très-belliqueux; lorsqu'ils sont excités, ils deviennent même dangereux. Tous les oiseaux jeunes sont ramenés dans une cabane le soir; plus grands, ils n'en ont plus besoin; cependant chaque enclos a un bout de toit servant d'abri en cas de grêle ou de forte pluie. Au Cap, la principale nourriture des *autruches* consiste en luzerne et herbe, et l'on a grand soin de toujours placer à leur portée des cailloux et du sable.

***AUTUN**, ville de France (Saône-et-Loire), ch.-l. d'arrond., à 106 kilom. de Mâcon, sur le penchant d'une colline dont l'Arroux baigne la base; pop. aggl., 9,729 hab.—pop. tot., 11,684 hab. L'arrond. a 9 cantons, 85 communes, 117,815 hab. Fabriques de serges, de velours de coton, de bonnets et de gros draps employés pour couvertures de chevaux.

Dès les premiers temps de la campagne dans l'Est en 1870, Garibaldi avait établi son quartier général à Autun, d'où il donnait la main au général Cremer, établi à Beaune. Dans cette situation, et malgré l'infériorité presque dérisoire des troupes qu'ils commandaient, ces deux généraux surent contenir l'ennemi, déjà maître de Dijon, et l'empêcher de s'étendre de là dans la vallée de la Saône. Résolus à se défaire successivement de ces deux tenaces adversaires, les Prussiens détachèrent, le 11 novembre, 6,000 hommes d'infanterie, un régiment de cavalerie et 12 pièces de canon contre Garibaldi. C'était, en apparence, plus qu'il n'en fallait pour avoir raison du hardi condottiere, qui n'avait pas 6,000 hommes de troupes irrégulières, ne possédait que 6 pièces de petit calibre et pas un seul cavalier. Néanmoins, cette poignée d'hommes soutint bravement le choc des Allemands, les maintint depuis deux heures jusqu'à quatre heures de l'après-midi et finit par les forcer à la retraite.

***AUVILLAR**, petite ville de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Moissac, sur la rive gauche de la Garonne; pop. aggl., 1,335 hab. — pop. tot., 1,744 hab.

AUVITY (Alphonse), général français, né à Liége en 1799, mort en 1860. A dix-sept ans, il entra le premier à l'Ecole polytechnique, passa en 1820, comme lieutenant, dans le 4e régiment d'artillerie, puis devint officier d'ordonnance du maréchal Gérard, avec qui il fit la campagne de Belgique. Envoyé ensuite en Afrique, il fit partie de l'état-major du maréchal Vallée, se signala par sa bravoure à la prise de Constantine et fut nommé colonel d'artillerie en 1849. A ce titre, Auvity commanda l'artillerie des armées de Lyon et de Paris. Dix ans plus tard, il fut promu général de division et attaché au comité d'artillerie. Lorsqu'il mourut, il venait d'être nommé directeur des poudres et salpêtres.

AUVOURS (plateau d'), plateau situé à 10 kilom. du Mans et célèbre par un des incidents de la bataille qui fut livrée auprès de cette ville le 10 janvier 1871. Le 14 avril, un monument commémoratif a été élevé sur le plateau. Le général Gougeaud, qui avait pris une part glorieuse à la bataille, présidait la cérémonie et prononça quelques paroles pleines d'une émotion patriotique.

***AUVRAY** (Louis), sculpteur et littérateur. — Outre les œuvres sculpturales de cet infatigable artiste, que nous avons mentionnées à sa biographie, nous citerons, parmi celles qu'il a envoyées aux Salons, les bustes de *Sauvageot* (1865), de *Condillac* et de l'architecte *Dubois* (1868), de *Solon* (1872), de *Félix Auvray* (1874), de *Moitte* (1875). On lui doit encore: le *Monument de Watteau*, à Nogent-sur-Marne (1866); *Saint Jean-Baptiste et le roi David*, à Notre-Dame de Valenciennes; le *Monument du graveur Brevière*, à Forges-les-Eaux (1874). Comme littérateur et critique d'art, outre un grand nombre d'articles dans la *Revue des beaux-arts*, la *Revue artistique et littéraire*, l'*Europe artiste*, etc., il a publié: *Allocutions maçonniques*(1840, in-18); *Exposition des beaux-arts*, comprenant le compte rendu critique de presque tous les Salons de 1834 à 1869 (18 vol. in-8°); *Délassements poétiques d'un artiste* (1849, in-8°); *Ecole impériale des beaux-arts. Concours des grands prix et envois de Rome* (1858, in-18); *Projet de tombeau pour l'empereur Napoléon Ier* (1861, in-4°); le *Musée européen, copies d'après les grands maîtres* (1873, in-8°).

AUXENCE ou **AUXENT** (saint), abbé de Siope, mort en 470. Son père, Abbas, qui était Persan, fut contraint par la persécution de se réfugier en Syrie. Auxence obtint, en 432, un emploi d'officier dans les gardes de Constantinople et commença dès lors, selon la légende, à se faire connaître par des miracles. Pour échapper à l'admiration de ses camarades, il se réfugia sur une montagne de la Bithynie, où il vécut de racines et ne porta plus pour tout vêtement qu'une peau de bête. Entraîné presque malgré lui au concile de Chalcédoine, il se hâta, dès qu'il le put, de s'enfuir sur la montagne de Siope, où une foule de personnes des deux sexes s'établirent autour de sa cellule et se mirent sous sa direction. On célèbre la fête de saint Auxence le 14 février.

***AUXERRE**, ville France, ch.-l. du départ. de l'Yonne, sur le penchant et au sommet d'une colline, le long de la rive gauche de l'Yonne; pop. aggl., 12,919 hab. — pop. tot., 15,631 hab. L'arrond. renferme 12 cantons, 132 communes, 116,427 hab.

Nous ne pensons pas avoir rien omis d'essentiel dans l'article très-développé que nous avons consacré à cette ville. Toutefois, le *Journal officiel* du 6 juin 1874 nous fait connaître un usage local si extraordinaire que nous n'hésitons pas à en donner ici le récit. Il s'agit d'une sorte de promenade aux flambeaux, mais d'un caractère tout original, que la ville d'Auxerre organise dans quelques occasions solennelles. C'est une suite d'hommes, d'animaux, de chars de toute forme et de toutes dimensions, illuminés « à l'intérieur » avec un art si merveilleux que l'on aurait lieu de douter de l'exactitude du récit, si l'on pouvait décemment révoquer en doute les affirmations de la feuille officielle. La ville d'Auxerre tout entière, au dire du reporter, passe trois grands mois à construire les cages en toile métallique, à découper et à colorier les papiers destinés à la grande exhibition. Le reporter a vu la chose de ses yeux, et nous demandons la permission de lui laisser la parole. Il s'agit de la « Grande Partie illuminée » (c'est ainsi que la chose s'appelle) qui eut lieu dans la nuit du 30 au 31 mai 1874:

Un brouhaha de cris et de rires et les mouvements de la foule annoncèrent les *coureurs*, montés sur des ânes postiches, coiffés de bonnets lumineux de formes et de couleurs bizarres, et galopant, ruant, caracolant de droite et de gauche pour faire écarter la foule.

Venaient ensuite, sur deux files et à six pas de distance les uns des autres, les *cavaliers turcs*, coiffés d'un turban avec grand bonnet rouge, la poitrine couverte d'un large plastron armorié et laissant flotter sur la croupe de leurs chevaux un grand manteau blanc ou bleu, orné de splendides rinceaux blancs, bleus, verts ou noirs. Turban, plastron et manteau étaient de feu.

L'ampleur de ces parties, surtout du manteau et du plastron, donnait un balancement d'une majesté extraordinaire aux mouvements des cavaliers sur leurs chevaux. Ces vêtements de feu, que l'œil n'est pas habitué à voir, produisaient, en se détachant sur la masse sombre de la foule, un effet indescriptible et tout à fait nouveau. Mais ce qui était au moins aussi étonnant que l'éclat lumineux des vêtements, c'était l'effet d'ombre des figures et des corps au milieu de ces masses de lumière: ces figures et ces corps étaient rendus tout noirs, mais noirs comme des bonnets à poil, et, de loin, on n'en voyait absolument que les contours; et, chose extraordinaire, lorsqu'on était tout près d'eux, on voyait avec étonnement qu'ils étaient en réalité assez éclairés par les reflets pour qu'on pût voir reparaître la couleur de la chair.

Après eux marchaient douze *sapeurs de la vieille garde*. Après les cavaliers, ce sont les costumes dont l'effet est le plus surprenant. Ils avaient un tablier entièrement blanc et illuminé avec tant d'art, qu'on y voyait des ombres qui en marquaient la courbure et les plis. Au bonnet à poil, qui était du noir le plus absolu, brillaient la plaque de cuivre, les tresses et les glands rouges, le plumet rouge et la cocarde tricolore. Au dos, le sac en veau fauve, avec la capote roulée dans son fourreau, les courroies noires, et, fantaisie spirituelle et comique du plus amusant effet, on voyait se dessiner comme si l'on eût pu les voir à travers la peau du sac, les ustensiles, réglementaires ou non, qui figurent dans le fourniment, tels que peignes, brosses, ciseaux, et jusqu'à certaines petites pompes portatives dont on ne pourrait préciser décemment l'usage.

On retrouvait ic. comme sur les cavaliers, cet étrange effet de contraste qui transformait en ombres chinoises la tête et le corps des hommes.

Après les sapeurs. les *tambours de l'armée turque*, avec le turban, le plastron et le sac illuminés.

Puis les *zouaves*, dont la veste bleue, bordée et galonnée de jaune, entourait complétement le corps et ressemblait à une veste de faïence éclairée par le soleil au milieu de la nuit.

Une double file d'*incas* avec diadèmes et tuniques de plumes de toutes les couleurs, illuminés aussi, escortait le palanquin de la *reine de Madagascar*. La reine, vêtue d'une robe de soie jaune et bleue, avec un dragon vert et or sur la poitrine et un soleil sur chaque épaule, était étendue sur une sorte de sofa à proue enroulée, capitonné de soie pourpre. Sa jupe de soie, pourpre aussi, débordait par larges plis flottant aux vents. Son bouquet de roses était planté sur un support, et un immense parasol l'abritait.

Tout cela, sauf la reine (qui était en réalité un petit collégien), était en feu. Imaginez une étoffe de soie gris clair avec des écussons sur un fond courant de fleurs fantastiques, comme on en voit sur les beaux paravents chinois; une draperie pourpre jetée par-dessus et faisant ressortir tout cet éclat; une bande noire ornée de guirlandes de perles de feux de toutes les couleurs, formant soubassement.

Le *char de l'Agriculture*, attelé de bœufs, suivait ensuite.

Le *théâtre d'ombres chinoises*, composé d'un pavillon avec terrasse à colonnes carrées en avant, était une des pièces les plus brillantes et les plus spirituellement décorées.

Des cavaliers à manteau rouge, avec des couronnes à pointes, comme il paraît qu'on en porte aux enfers, précédaient le *char de Proserpine*, autour duquel sautillaient des diables de feu. A la suite, la *barque à Caron*, ayant pour attelage un volatile de race fantastique et pour laquais une grenouille de grandeur effroyable.

Un *boyard en voyage* suivait de près cette funèbre compagnie. On ne voyait de sa personne qu'un bonnet indescriptible; de son équipage, qu'une grande bête jaune tachetée de noir, dressant au haut d'un cou de 6 pieds le mufle néo-grec d'un griffon à l'air narquois et paterne. De temps à autre, la lueur d'un bec de gaz faisait apparaître, en avant de ce fantastique traîneau, la silhouette d'un bon petit cheval, maigre comme un criquet affamé, et qui s'en allait trottinant sans se douter qu'il figurait dans une fête.

Le *char oriental* était un kiosque haut de près de 10 mètres, porté sur quatre colonnes cannelées, reposant sur une terrasse à balustrade percée à jour et supportant trois toits superposés. L'effet général de cette pièce était celui d'un bijou colossal tout étincelant de pierreries.

Deux personnages ravissants, les *bouquetières*, suivaient à pied. Jupe, corsage, bonnet, hotte, montagne de roses dans la hotte, tout cela était illuminé et semblait éclairé par une lumière électrique placée à l'intérieur. C'est une des merveilles de la fête, etc., etc.

***AUXESIA.** — Après le meurtre d'Auxesia et de Damia, venues de Crète à Trézène, où elles furent lapidées dans une émeute, les habitants les honorèrent comme des divinités et instituèrent en leur honneur une fête sous le nom de *lithobolie*.

Suivant la tradition d'Epidaure, les champs de cette ville étant devenus stériles, les habitants s'adressèrent à l'oracle de Delphes, qui leur ordonna d'élever en l'honneur d'Auxesia et de Damia deux statues qui ne fussent ni de pierre ni d'airain, mais de bois d'olivier. Les Epidauriens demandèrent de ce bois aux Athéniens, qui leur en accordèrent à la condition qu'ils sacrifieraient chaque année à Athéné Agraulos, la déesse qui féconde les champs, et à Erechthée, le dieu des eaux fertilisantes. Les Epidauriens y consentirent, et l'abondance reparut chez eux. Plus tard, Egine, ville alliée d'Epidaure, s'étant séparée de cette dernière, les Eginètes dérobèrent aux Epidauriens les statues d'Auxesia et de Damia, qu'ils avaient adorées en commun, et les transportèrent dans leur île, où ils instituèrent des sacrifices et des mystères en leur honneur. Les Epidauriens ayant alors cessé de sacrifier à Athéné, les Athéniens eurent connaissance du vol des statues et, sur le refus des Epidauriens de les rendre, voulurent les reprendre de force; déjà les cordes étaient enroulées autour des statues, que les Athéniens se mettaient en devoir d'entraîner, lorsque la terre trembla en même temps que le tonnerre se fit entendre; frappés de folie, les Athéniens s'entre-tuèrent, et un seul survécut pour porter la nouvelle, d'après une version; suivant une autre, au moment où les Athéniens tiraient à eux les statues, elles tombèrent d'elles-mêmes à genoux, posture qu'elles gardèrent depuis.

Auxesia et Damia ne sont autres que Cérès et Proserpine, suivant Ottfried Müller.

AUXÉTÈS (*qui donne la croissance*), surnom de Jupiter et de Pan.

AUXIDÉNOS (*qui augmente la ruse*), surnom qu'Hésychius donne à Mercure.

***AUXI-LE-CHÂTEAU**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Saint-Pol, sur l'Authie; pop. aggl., 2,602 hab. — pop. tot., 2,949. hab.

AUXI ou **AUXY** (Jean, sire d'), homme de guerre français, mort en 1471. Philippe, duc de Bourgogne, lui donna successivement les capitaineries de Courtray, de Saint-Riquier, des frontières de Picardie et de Ponthieu. En 1433, d'Auxi reprit aux Anglais la ville de Gamache, et en 1441 il s'empara de la ville et du château de Crotoy. Le duc, qui faisait le plus grand cas de ses talents, le créa successivement maître des arbalétriers, chambellan, commandant de la forteresse de Falaise.

AUXO, une des Heures, fille de Jupiter et de Thémis.

AUXOMENE (*qui croît*), surnom de la lune.

***AUXONNE**, ville de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. de Dijon, sur la rive gauche de la Saône; pop. aggl., 3,014 hab. — pop. tot., 5,555 hab. Son nom ancien était *Assonium*, *Assona* (*ad Sonam*, près de la Saône); c'est aujourd'hui une ville commerçante plutôt qu'industrielle.

***AUZANCES**, bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. d'Aubusson, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule le ruisseau de l'Etang-Neuf; pop. aggl. 1,052 hab. — pop. tot. 1,213 hab.

***AUZELLES**, village de France (Puy-de-Dôme), cant. et à 6 kilom. de Cunlhat, arrond. et à 20 kilom. d'Ambert; pop. aggl., 134 hab. — pop. tot., 2,025 hab. Eglise fortifiée.

AUZIAS-TURENNE (Joseph-Alexandre), médecin français, né à Pertuis (Vaucluse) en 1819, mort à Paris en 1870. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur, puis il devint chef des travaux anatomiques à l'Ecole auxiliaire et progressiste de médecine. Enfin, il s'établit comme professeur libre d'anatomie, de chirurgie et de syphiliographie à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine. C'est le docteur Auzias-Turenne qui a découvert la syphilisation. Outre un grand nombre de mémoires, discours, communications faites à l'Académie de médecine, et des articles insérés dans divers recueils scientifiques, notamment dans la *Revue étrangère*, la *Gazette médicale de Toulouse*, etc., on lui doit: *Lettre à M. le préfet de police sur la syphilisation* (1853, in-8°); *Cours de syphilisation fait à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris* (1854, in-8°); *Communication sur le traitement de la blennorrhagie et de la blennorrhée* (1860, in-8°); *Correspondance syphiliographique* (1860, in-8°); le *Virus, au tribunal de l'Académie et dans la presse* (1869, in-8°).

***AUZON**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de cant., arrond. de Brioude, sur la rive droite de l'Allier; pop. aggl., 958 hab. — pop. tot., 1,494 hab. Aux environs, source d'eau minérale froide, sulfatée calcaire.

***AUZOUX** (T.-Louis), célèbre anatomiste. — L'éminent inventeur de l'anatomie clastique a obtenu des médailles d'or aux Expositions de 1834, de 1837, de 1844, de 1849, etc., et il a été nommé officier de la Légion d'honneur. Outre des mémoires sur la *Vipère*, sur le *Choléra morbus*, des *Considérations générales sur l'anatomie* et ses *Leçons élémentaires d'anatomie et de physiologie* ou *Description succincte des phénomènes physiques de la vie à l'aide de l'anatomie clastique* (1839, in-8°), on lui doit: *Des tares molles et osseuses dans le cheval* (1853, in-8°); *Phénomènes physiques de la vie dans l'homme et les animaux au point de vue de l'hygiène et de la production agricole* (1857, in-8°); *Insuffisance des chevaux forts et légers. Du cheval de guerre et de luxe* (1860, in 8°), etc.

Ava (**Voyage d'une ambassade à la cour d'**), par John Craufurd (Londres, 1829, in-4°). En 1827, le gouverneur général de l'Inde envoya une ambassade à la cour d'Ava; M. Craufurd, le chef de la mission, était chargé de négocier la conclusion d'un traité de commerce entre la Compagnie des Indes et l'empire birman. Il avait à triompher et du ressentiment de la cour d'Ava, irritée de la perte récente de quelques provinces, et de sa répugnance à traiter avec une compagnie de marchands; elle ne voulait reconnaître que le roi d'Angleterre. Les ministres d'Ava firent naître, en effet, toutes sortes d'obstacles et eurent recours à une foule de subterfuges pour éluder au besoin les obligations qui leur étaient imposées; mais le souvenir de leurs défaites les rendit accommodants, d'autant plus que l'envoyé anglais eut soin de ménager leur vanité et leur insolence excessives. Au surplus, le roi et la reine firent à l'ambassade une réception si splendide, que les Anglais croyaient assister à la représentation d'une féerie. M. Craufurd était parti de Rangoun le 1er septembre 1826, et il était de retour à Calcutta en février 1827. D'abord, il avait traversé une contrée fertile, où la végétation se montre vigoureuse; néanmoins la culture y est peu avancée, par suite d'anciennes révolutions. Les villes n'y ont qu'une prospérité éphémère. A Pugan, il y a des ruines longues de huit milles anglais et profondes de trois ou quatre milles; on y voit un très-grand nombre de temples et des milliers d'inscriptions, que personne n'a encore copiées. Depuis Pryan jusqu'à la capitale, le pays est bien cultivé. Le Martaban, province fertile, mais dépeuplée, attend une colonisation comme les plaines de l'Amérique; le bois de teck est une de ses richesses. Les autres provinces abondent en puits de pétrole et en débris fossiles. Une autre richesse du pays, les éléphants, est réputée appartenir au roi; mais la monture ordinaire du prince est un homme, un hercule, qui porte le monarque sur ses épaules. M. Craufurd, tout en rendant hommage aux qualités personnelles du roi, juge avec sévérité le système politique de l'Etat, un despotisme intolérable, un gouvernement faible malgré les abus du pouvoir. Il y a sept classes dans l'Etat, et chacune a ses privilèges et son emploi. Moins civilisés et moins industrieux que les Chinois et que les Indous, les Birmans ont un type physique différent du type chinois et du type indou; ils ressemblent aux Javanais. Le tatouage passe à leurs yeux pour un signe de virilité. Ils professent le bouddhisme, et leurs traditions religieuses sont les mêmes que chez les Singalais. L'instruction élémentaire, mais réduite aux plus simples notions, est très-répandue parmi eux. M. Craufurd s'occupe du système militaire, des impôts, du commerce intérieur, de l'industrie, des produits du sol, de la géographie, de l'histoire, des mœurs et du langage des Birmans. Observateur et diplomate, il est très-sobre de détails personnels; son livre est très-clairement écrit; plein de renseignements neufs et curieux, il intéresse le savant et l'antiquaire. C'est un des plus beaux ouvrages auxquels aient donné naissance les événements politiques suscités par les entreprises de la Compagnie des Indes.

AVAHI s. m. (a-va-i). Mamm. Genre de lémuriens, voisin du genre indri.

***AVAILLES**, village de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 36 kilom. de Civray, sur la rive droite de la Vienne; pop. aggl., 821 hab. — pop. tot., 2,074 hab.

AVALITES, ville de l'ancienne Afrique, sur les bords du *Sinus Avalites*, au sud du détroit de Bab-el-Mandeb. C'est aujourd'hui *Zeilah*, dans le royaume d'Adel.

***AVALLON**, ville de France (Yonne), ch.-l. d'arrond., à 51 kilom. d'Auxerre, au sommet d'un rocher escarpé dont le Cousin baigne la base; pop. aggl., 5,029 hab. — pop. tot., 5,816 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 72 comm., 44,016 hab.

AVALON, presqu'île d'Angleterre, comté de Somerset, au S.-O. de Wells. Cette presqu'île, à laquelle ses marais profonds ont fait donner le nom d'île d'Avalon, était célèbre dans les traditions légendaires du moyen âge. C'était à Avalon que le Caron de la mythologie du Nord, Barinte, conduisait les âmes des morts. Ce fut dans cette île que l'enchanteur Merlin et le barde Taliesien transportèrent le roi Arthur, qui venait de recevoir une blessure mortelle à la bataille de Carnlann. C'est également là que l'auteur du roman intitulé *Guillaume au Court nez* fait transporter par des fées Renoard et plusieurs guerriers. Dans la presqu'île d'Avalon s'élève la ville de Glastonbury, où l'on adorait jadis, sous un pommier, une laie allaitant ses marcassins.

AVALON, presqu'île de l'île de Terre-Neuve, à laquelle elle est reliée par un isthme étroit dans sa partie S.-O. Elle est formée par les baies de Placentia et de Trinity. Son sol sablonneux est à peu près improductif. Elle est très-fréquentée par les pêcheurs à la morue.

Avant la noce, opérette en un acte, paroles de MM. Mestépès et Paul Boisselot, musique de M. E. Jonas; représentée aux Bouffes-Parisiens le 24 mars 1865. C'est un petit ouvrage écrit avec talent et dont l'instrumentation est fort ingénieuse.

***AVANTAGE** s. m. — **Encycl.** Jurisp. V. précipur, au t. XIII du *Grand Dictionnaire*.

AVANTI, ancienne et puissante ville de l'Indoustan, une des sept villes sacrées des Indous. C'est aujourd'hui Oudjein.

***AVANT-MUR** s. m. — Anat. Couche de substance grise qui s'élève de la partie supérieure de la tonsille cérébrale et se recourbe vers la substance blanche de la circonvolution limitant la scissure de Sylvius. On l'appelle aussi rempart et noyau rubané.

Avant-Scène (l'), vaudeville en cinq actes, en prose, de M. Ernest Blum (théâtre du Palais-Royal, septembre 1876). La pièce est imitée du fameux *Chapeau de paille d'Italie*: dans le vaudeville de M. Labiche on cherche un chapeau de paille, dans celui de M. Blum on cherche un coupon d'avant-scène. Voici pourquoi. M. d'Estourelles, haut employé du ministère de la guerre, doit dîner certain soir chez son ministre; Mme d'Estourelles ira ce soir-là à la première représentation d'une opérette, *Fleur de cassis*, pour laquelle un ami de son mari, le bel Amilcar, lui a offert, dit-elle, un coupon d'avant-scène. Mais ce n'est là qu'une frime; sous prétexte de première, elle ira tout simplement faire une partie fine avec le bel Amilcar. Par malheur, le dîner ministériel est contremandé; M. d'Estourelles revient, tout joyeux de profiter, avec sa femme et son ami, du coupon d'avant-scène. Horrible embarras d'Amilcar et de madame: ils n'ont pas de coupon, ils n'ont jamais songé à l'avoir. S'ils n'en trouvent pas un, l'honneur est perdu, et même on risque davantage, car d'Estourelles, en qualité d'ancien colonel, prendra peut-être mal la plaisanterie. Une lueur d'espoir vient cependant briller aux yeux d'Amilcar; il existe un coupon d'avant-scène; il ne s'agit que de le conquérir. C'est assez difficile, car ce coupon, qui se trouve en mains tierces, est, depuis le matin, poursuivi avec acharnement par un certain Beaupageot, vieil imbécile, qui a juré de le déposer aux pieds de Mlle Nina Lembûche, et qui sera mis infailliblement à la porte s'il échoue dans son entreprise. Amilcar et Beaupageot engagent une lutte à mort; ils prennent toutes sortes de déguisements pour dépister l'adversaire et pénétrer dans la place; enfin, le coupon tombe entre les mains d'Amilcar: il était temps. Cette bouffonnerie n'est d'un bout à l'autre qu'un long éclat de rire.

AVÉ (SAINT-), village de France (Morbihan), cant., arrond. et à 4 kilom. de Vannes; 1,500 hab. On trouve aux environs de ce village quelques ruines romaines.

AVEBURY ou **ABURY**, village d'Angleterre, comté de Wilts, à 10 kilom. O. de Marlborough; 750 hab. Près de ce village se trouvent les ruines d'un grand temple druidique.

AVEIN, village de Belgique, province de Liége, à 12 kilom. S.-E. de Huy. Le 20 mai 1635, les Français, sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brézé, battirent les Espagnols près de cet endroit.

AVELINE (Alfred d'), pseudonyme d'André van Hasselt. V. ce nom, dans le tome XV du *Grand Dictionnaire*.

***AVELLANEDA** (Gertrudis-Gomez de), femme poëte espagnole. — Elle est morte en juin 1864.

AVEMANN (Wolf), peintre allemand, né à Nuremberg, mort vers 1620. Il peignit, à l'imitation de Steenwyck, des intérieurs d'église et des vues d'architecture dont ses contemporains faisaient grand cas. Il mourut des suites d'un coup d'épée qu'il avait reçu en duel.

***AVENEL** (Denis-Louis-Martial), journaliste et littérateur. — Il a été sous-bibliothécaire, puis, à partir de 1848, un des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, fonction qu'il remplissait encore lorsqu'il mourut à Paris le 21 août 1875.

***AVENEL** (Georges), historien. — Il est mort à Bougival (Seine-et-Oise), des suites d'une attaque d'apoplexie, le 1er juillet 1876. D'après sa volonté expresse, il fut enterré civilement dans le cimetière de cette commune. M. Georges Avenel, après l'insurrection du 18 mars 1871, fit partie, avec Ranc, Parent, etc., d'un comité de conciliation qui s'efforça d'empêcher la guerre civile, puis d'y mettre un terme. Lors de la fondation de la *République française* (septembre 1871), il devint un des principaux rédacteurs de ce journal, où il fit paraître une série d'études sur la Révolution. Nul mieux que lui, du reste, ne connaissait cette admirable période d'enfantement et de progrès; il était identifié, en quelque sorte, avec les personnages de cet immense drame politique. Les principales études qu'il publia de 1871 à 1874 furent réunies par lui sous le titre de *Lundis révolutionnaires* (1875, in-8°). Nous avons parlé ailleurs (v. révolutionnaires [Lundis], tome XIII du *Grand Dictionnaire*) de ce recueil, qui renferme des éclaircissements nouveaux sur la Révolution à propos des travaux historiques les plus récents et des faits politiques contemporains. M. Georges Avenel avait entrepris sur Jean-Nicolas Pache un travail considérable, qui parut en partie dans la *République française*, et qu'une mort inattendue ne lui permit pas d'achever. On lui doit encore une édition très-complète des *Œuvres de Voltaire*, dite édition du *Siècle*, dans laquelle il a fait preuve d'une large érudition et de beaucoup de goût.

***AVENEL** (Paul), auteur dramatique et littérateur.— Il est né en 1823, et non en 1824. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet écrivain plein de verve: les *Antithèses morales* (1852, in-18), poésies; *Voyage entre deux mondes* (1853, 2 vol. in-8°); la *Nuit porte conseil* (1863, in-16); les *Lipans* ou les *Brigands normands* (1866, in-16), roman historique faisant suite au *Roi de Paris* et au *Duc des moines*; les *Calicots*, scène de la vie réelle (1866, in-12). Il a publié des chansons politiques qui ont eu un vif succès. Elles ont paru en volume, sous le titre de *Chansons* (1869, in-12); puis elles ont été rééditées avec des additions, sous les titres de *Nouvelles chansons politiques* (1870, in-18), *Chants et chansons politiques* (1872, in-32) et *Chansons de Paul Avenel* (1875, in-18). Ces chansons, qui relatent les principaux événements de l'ère impériale, sont en quelque sorte l'histoire rimée. Leur côté caustique et satirique en a fait le succès. La complainte de *Martin Bidauré* est particulièrement connue. Victor Hugo, à qui M. Avenel envoya son recueil de chansons, lui écrivit: « Je félicite dans le chansonnier le poëte, et je salue dans le poëte le citoyen. » On doit encore à M. Paul Avenel: *Souvenirs de l'invasion. Les Prussiens à Bougival* (1873, in-12) et plusieurs pièces de théâtre. A celles que nous avons déjà mentionnées, nous ajouterons: l'*Antichambre en amour*, en un acte (1854); la *Paysanne des Abruzzes*, drame en cinq actes (1861), avec Charlieu; les *Amoureux pris par les pieds*, en un acte (1863); *Soyez donc concierge*, en un acte (1864); *Un oncle du Midi*, en un acte (1867); les *Amoureux de Lucette*, en un acte (1868), avec Ernest Adam; le *Beau Maréchal*, tableau populaire, en un acte (1868, in-12); l'*Homme à la fourchette*, en un acte (1874); le *Tour du moulinet*, opéra bouffe en un acte, musique de Hubans (1874); la *Revanche de Candaule*, opéra bouffe, avec Thiéry. Citons encore: la *Belle Léna*, opéra bouffe en trois actes (1875), musique de Hubans, joué à l'Athénée; les *Plaisirs du dimanche*, en quatre actes, avec Thiéry; les *Martyrs de la chaleur*, comédie-vaudeville en cinq actes; les *Millionnaires pour rire*, comédie-vaudeville en cinq actes, etc.

***AVENIÈRES** (les), village de France (Isère), cant. et à 11 kilom. de Morestel, près du Rhône; pop. aggl., 450 hab. — pop. tot., 4,002 hab.

AVÉNINE s. f. (a-vé-ni-ne — du lat. *avena*, avoine). Substance découverte par Johnston dans l'avoine.

— **Encycl.** L'*avénine* est jaune et soluble dans l'eau. Elle se distingue de la légumine en ce que l'acide acétique ne la précipite que peu à peu. La solution aqueuse ne se coagule pas quand on la fait bouillir, mais elle se trouble par le refroidissement.

***Avenir national** (l'). Nous avons, dans le premier volume du *Grand Dictionnaire*, page 1046, écrit l'histoire de cette feuille courageuse, fondée le 10 janvier 1865 par M. Peyrat, et dans laquelle des écrivains de talent, tels que Frédéric Morin, Henri Brisson, Et. Arago, Desonnaz, etc., donnèrent à la démocratie tant de gages de dévouement. Pendant huit ans, aucun autre journal ne servit mieux les intérêts de la République. Tous les patriotes, qui avaient encouragé ses débuts, faisaient des vœux pour son succès et il se montrait digne de tant de sympathies par la netteté de ses vues et la fermeté de ses opinions. Est-il besoin de rappeler que, durant cette période, il combattit pour la liberté de la presse, le droit de réunion, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, apportant dans toutes ses discussions une modération de formes qui faisait plus encore ressortir la vigueur de ses attaques?

En août 1873, M. Peyrat et ses collaborateurs avaient, pour divers motifs, abandonné le journal; quelques-uns même avaient renoncé au journalisme. L'*Avenir national*, laissé aux mains d'un administrateur, fut vendu à M. Portalis, et il eut bientôt le sort du *Corsaire*, qu'il avait du reste remplacé: un arrêté du gouverneur de Paris le supprima, en vertu de l'état de siége, le 24 octobre 1873.

AVENSAN, village de France (Gironde), cant. et à 3 kilom. de Castelnau-de-Médoc, arrond. et à 27 kilom. de Bordeaux; 1,040 hab. Fabrique de tuiles. Eglise romane classée parmi les monuments historiques. Près du village, belles sources et château de Saint-Genès. « Les vins d'Avensan, dit M. Ad. Joanne, qui ressemblent assez à ceux de Margaux, sont recherchés en Allemagne; les meilleurs crus produisent environ 450 tonneaux. »

AVENTIA, ancienne divinité helvétienne, adorée spécialement à Avenches (Suisse).

AVENTICUS LACUS, nom latin du lac de Morat.

AVENTIE s. f. (a-van-tî). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, de la tribu des phalénites, comprenant une seule espèce, qu'on trouve quelquefois aux environs de Paris.

***AVERNE.** — Outre l'Averne, situé en Italie, dont nous entretenons nos lecteurs au tome Ier du *Grand Dictionnaire*, il y avait, dans l'antiquité, plusieurs endroits portant le même nom; et, en général, les anciens appelaient ainsi tout lieu, tout marais ou marécage malsain, empoisonnant l'air de ses miasmes, toute localité, toute grotte, toute caverne dont le site solitaire et mystérieux remplissait l'âme d'épouvante ou d'horreur. Telles étaient les cavités avernales d'Adiabène, en Mésopotamie; tel encore un marais de l'Epire, qui portait le nom d'Averne.

AVÉRON s. m. (a-vé-ron). Bot. Nom vulgaire de la folle avoine et de quelques autres graminées.

***AVERTISSEMENT** s. m. — **Encycl.** Procéd. Avant la loi du 2 mai 1855, les juges de paix étaient simplement autorisés à faire délivrer des billets d'*avertissement* pour appeler les parties en conciliation. Cette loi a rendu les *avertissements* obligatoires, de façon que le juge de paix ne peut aujourd'hui juger aucun différend sans avoir appelé les parties devant lui et avoir tenté de les concilier en dehors de toute action judiciaire. Il n'est pas sans intérêt de rechercher, autant que la chose est possible, les résultats produits par la nouvelle loi, au point de vue de la conciliation. Nous empruntons au *Dictionnaire de la conversation* les chiffres suivants, qui peuvent servir à dégager ces résultats: « En 1841, sous le régime des *avertissements* facultatifs, le nombre des *avertissements* avait été de 1,470,864; en 1860, il s'éleva à 3,307,664. On a calculé que la conciliation devant le juge de paix n'atteint pas les trois cinquièmes des *avertissements* lancés; mais il faut remarquer que, au nombre des *avertissements* restés sans résultat, on compte, à tort selon nous, ceux qui n'ont pas été suivis de citation, c'est-à-dire qu'une conciliation préalable a rendus inutiles. Le nombre de comparutions en vertu d'*avertissements* tend, du reste, à s'accroître, comme celui des *avertissements* eux-mêmes; la moyenne en a été, dans la période de 1856 à 1860, de 1,928,040. »

— Administ. maritime. *Avertissements aux ports*. On sait qu'un des résultats, le plus inattendu peut-être, de l'emploi généralisé du télégraphe électrique a été de faire connaître longtemps à l'avance les changements atmosphériques qui, se déplaçant dans un sens donné et avec une vitesse que deux observations suffisent à calculer, peuvent faire prévoir des changements analogues pour les pays situés sur la direction qu'ils suivent. En un mot, il est possible, dans un très-grand nombre de cas, de faire connaître à un point menacé la tempête qui marche sur ce point. Il suffit, pour cela, d'établir un grand nombre de stations météorologiques et de les relier entre elles, en centralisant les renseignements dans un observatoire central, chargé de les transmettre aux intéressés. Depuis le mois de mars 1875, l'Observatoire de Paris se trouve chargé, en France, de ce travail; il reçoit de toutes les stations des renseignements journaliers, qu'il communique deux fois par jour à tous les présidents des chambres de commerce et à tous les capitaines de port. L'Angleterre s'est associée à cette œuvre utile en échangeant avec Paris une dépêche hebdomadaire, qui sera, sans nul doute, transformée en dépêche quotidienne.

***AVESNES**, ville de France (Nord), ch.-l. d'arrond., à 94 kilom. de Lille, sur les deux pentes d'une colline dominant la rive gauche de l'Helpe majeure; pop. aggl., 2,807 hab. — pop. tot., 3,603 hab. L'arrond. a 10 cant., 153 comm., 172,335 hab. Scierie de marbres, raffineries, savonneries, clouteries, tanneries, verreries. Commerce de grains, bois de charpente, cendres fossiles, houilles, houblons, toiles et fromages de Maroilles.

— *Histoire.* « Avesnes doit son origine, dit M. Ad. Joanne, à une tour élevée en 1020 par Werric II, dit le Barbu, seigneur de Leuze, auquel le comte de Hainaut donna en fief toutes les terres situées entre les deux Helpes. Thierry, fils de Werric, convertit en un château fort cette tour, près de laquelle il n'y avait alors que quelques chaumières, et construisit une belle église. Un de ses successeurs entoura de murailles la ville naissante, qui grandit rapidement et qui obtint, en 1200, une charte de commune; en 1247, Marguerite de Hainaut accorda aux habitants de nouveaux priviléges.

» En 1423, le comte Olivier de Bretagne se réfugia à Avesnes et en restaura les fortifications; au milieu du xve siècle, la ville était très-florissante. Louis XI y revêtit pour la première fois la pourpre royale, le 3 août 1461; seize ans plus tard (juin 1477), il vint en armes sommer les habitants de se déclarer pour lui contre le duc de Bourgogne et, sur leur refus, prit la ville d'assaut et la ruina presque entièrement. Il ne resta debout à Avesnes que huit maisons, un couvent et l'hôpital. La place demeura déserte jusqu'au traité d'Arras (1482); elle était à peine reconstruite qu'elle fut de nouveau brûlée par les Français et abandonnée par ses habitants jusqu'au traité de Senlis. En 1493, Gabriel d'Albret fit réparer les fortifications, et l'archiduc Maximilien y autorisa une foire annuelle. Elle fut encore presque totalement incendiée en 1513. Louise d'Albret releva l'église et la fit ériger en collégiale (1534). En 1549, Philippe II fit sa *joyeuse entrée* à Avesnes avec son père Charles-Quint; en 1556, il obtint de Philippe de Croy la cession de cette ville. Jusqu'à la fin du xvie siècle, Avesnes eut à souffrir des épidémies et de la guerre.

» Le 20 juillet 1631, Marie de Médicis, quittant la France, y fut reçue par le prince d'Epinay au nom de l'archiduchesse Isabelle. Le traité des Pyrénées ayant donné Avesnes à la France en 1660, le roi y établit un bailliage en 1661. Louis XIV, lors de la campagne des Pays-Bas, séjourna six jours à Avesnes, dont les fortifications furent augmentées et réparées par Vauban et Deville.

» En 1813, beaucoup de notables habitants d'Avesnes périrent victimes de leur dévouement à secourir les soldats atteints du typhus, qui revenaient du Rhin. En 1814, la ville, sans défense, se rendit aux Russes; Napoléon y arriva le 13 juin 1815 et n'y laissa qu'une garnison insuffisante; le 21 juin, les Prussiens l'investirent; l'explosion d'une poudrière y causa de tels ravages qu'elle fut obligée de capituler le lendemain; les Prussiens y furent remplacés six mois plus tard par les Russes, qui y restèrent jusqu'au mois de novembre 1818. »

AVESNES-LÈS-AUBERT, ville de France (Nord), cant. et à 4 kilom. de Carnières, arrond. et à 16 kilom. de Cambrai; pop. aggl., 3,526 hab. — pop. tot., 3,682 hab. Fabriques de batiste et autres tissus; moulins à farine et à huile; brasseries; carrières.

***AVESNES-LE-COMTE**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Saint-Pol; pop. aggl., 1,391 hab. — pop. tot., 1,484 hab.

***AVESSAC**, village de France (Loire-Inférieure), cant. et à 6 kilom. de Saint-Nicolas-de-Redon, arrond. de Saint-Nazaire, près de la rive gauche de la Vilaine, sur une hauteur d'où l'on découvre une partie des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure; pop. aggl., 320 hab. — pop. tot., 3,427 hab. « Avessac est cité, dit M. Ad. Joanne, dans un cartulaire de Redon comme ayant servi d'emplacement au camp où le roi Salomon de Bretagne se retrancha, en 869, avec son armée, pour se porter de là

contre les Normands, soit sur la Loire, soit sur la Vilaine. Ce camp forme un carré long entouré de fossés; des fragments d'armes en ont été extraits. »

Aveugles (ESSAI SUR L'INSTRUCTION DES), par le docteur Guillié (Paris, 1819, in-8°). Le docteur Guillié était, sous la Restauration, chargé des cours et des consultations à l'hospice Saint-Cosme; il traitait donc, en partant de l'instruction des aveugles, une matière qui était pleinement de sa compétence. Son livre est une sorte de manuel pratique, à l'aide duquel tout père de famille ou tout instituteur peut arriver à donner à un enfant aveugle une certaine dose d'instruction et le moyen de gagner sa vie. Les difficultés semblent assez grandes au premier abord. « L'éducation des clair-voyants, dit le docteur Guillié dans son introduction, commence, pour ainsi dire, avec leur naissance. Tout contribue à leur développement; ils imitent avec facilité les jeux des compagnons de leur enfance; ils lisent dans la physionomie de leur nourrice, et les regards d'une mère sont pour eux la meilleure leçon. Tout cela est perdu pour l'aveugle, enseveli pour jamais dans les ténèbres; il est obligé de tout créer, puisqu'il n'a rien vu; l'acte le plus simple en apparence pour les autres enfants devient pour lui une chose nouvelle. L'instituteur ne réussira jamais s'il n'est persuadé que l'aveugle sent les choses tout autrement que nous, qu'il n'attache pas aux mots les mêmes idées, s'il ne devient enfin l'élève de son disciple et s'il n'étudie avec lui. »

L'ouvrage du docteur Guillié est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur expose des considérations générales sur l'esprit et le caractère des aveugles; la seconde est consacrée aux aveugles célèbres; ils sont plus nombreux qu'on ne croit : Diodore, le grand géomètre, un des maîtres de Cicéron; Auflidius; Eusèbe l'Asiatique; Didyme d'Alexandrie, le maître de saint Jérôme, de Rufin, de Palladius, d'Isidore; Aboubola, célèbre poète arabe; John Gower, poète anglais; Marguerite de Ravenne; Malaval; Comiers; Saunderson; l'aveugle de Puiseaux, que Diderot a célébré; le naturaliste Huber, de Genève; Pougens, Bérard, le peintre Anastasi, etc. Celui-ci n'est pas le seul artiste aveugle qui ait acquis de la célébrité; l'auteur cite encore le statuaire Gombasius de Volterre, l'organiste Chauvet, les compositeurs Carulli et Givet.

Dans la troisième partie, qui est la plus importante, le docteur Guillié rend compte des procédés employés dans l'institution des Jeunes-Aveugles pour arriver à leur donner une instruction complète et à leur faire apprendre un métier. L'instruction proprement dite, l'explication de la lecture par l'impression des livres avec des caractères en relief, l'écriture, la géographie, les langues, la musique vocale et instrumentale, font l'objet des huit premiers chapitres; les autres ont trait aux travaux manuels et indiquent comment on apprend aux aveugles le tricot, la filature, la confection des filets, des chaussons et des tapis de lisière, l'art du tisserand, la vannerie, la corderie, le rempaillage des chaises, la confection des paillassons, le brochage, etc. On peut aussi leur apprendre certains jeux, comme les dames et les échecs, les jeux de cartes même, en se servant de cartes marquées par des piqûres, etc. Ces explications sont accompagnées de planches qui en facilitent l'intelligence.

*** AVEYRON** (DÉPARTEMENT DE L'), division administrative de la France, dans la partie méridionale, formée de l'ancien Rouergue et du Quercy. Il doit son nom à l'Aveyron, qui y a sa source et la plus grande partie de son cours. Ses limites sont : au N., le département du Cantal; à l'E., ceux de la Lozère et du Gard; au S., ceux du Tarn et de l'Hérault; à l'O., ceux du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Sa forme est celle d'un quadrilatère irrégulier, dont la grande diagonale, dirigée du N.-E. au S.-O., a une longueur de 112 kilom. Superficie, 882,064 hectares, dont 354,458 en terres labourables, 135,346 en prairies naturelles, 19,387 en vignes, 61,278 en autres cultures arborescentes, 172,963 en pâturages, landes et bruyères, 130,901 en forêts, bois, étangs, cours d'eau, chemins et terres incultes. C'est un des plus grands départements de la France.

Il est divisé en 5 arrondissements, comprenant 42 cantons et 289 communes. Chef-lieu de préfecture, Rodez; sous-préfectures, Espalion, Millau, Saint-Affrique et Villefranche. Pop. tot., 402,474 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et il est représenté à la Chambre par 7 députés. Il fait partie de la 16e région militaire, dont Rodez est une subdivision; de la 7e inspection des ponts et chaussées, de la 23e conservation des forêts et de l'arrondissement minéralogique du S.-O., dont Rodez est le chef-lieu; il ressortit à la cour d'appel de Montpellier, à l'académie de Toulouse, et le diocèse de Rodez est suffragant d'Albi.

« Considéré dans son ensemble, dit M. Fisquet, le département de l'Aveyron forme en quelque sorte un cirque immense et élevé, s'ouvrant et s'abaissant à l'O. vers les plaines du Quercy et de l'Albigeois, s'appuyant au N. sur les derniers contre-forts des chaînes de la Margeride et du Cantal, à l'E. et au S. sur les rampes des hautes montagnes qui séparent le bassin hydrographique du Rhône et de la Méditerranée du bassin de la Garonne et de l'Océan. Le sol de la contrée est inégal et fortement accidenté. Sur le pourtour, une enceinte à peine interrompue de monts abrupts, dont les sommets atteignent presque la hauteur des neiges éternelles; au centre, une chaîne montueuse, qui traverse de l'E. à l'O. tout le département et se rattache, vers son extrémité O., d'une part au plateau primitif du centre de la France, et de l'autre à la montagne Noire. Dans l'intervalle qui sépare ces diverses chaînes, de vastes plateaux calcaires et quelques plaines basses, entrecoupées de nombreuses collines; enfin, à travers ces montagnes, ces collines et ces plateaux, des vallées étroites et profondes, tels sont les traits les plus saillants de la topographie de l'Aveyron. Mais, si l'on trouve dans le département des régions dont l'aspect aride et désolé produit une impression pénible, de sombres vallées, d'affreux précipices qu'on ne peut contempler sans horreur, on y rencontre aussi, par une heureuse compensation, toutes les beautés des pays de montagnes : ce sont de majestueuses forêts, des vallées aux flancs tantôt nus et ébranchés, tantôt ornés de tout le luxe d'une végétation vigoureuse; des gorges qui, resserrées d'abord entre d'affreux rochers, s'élargissent tout à coup pour former de riches et riants bassins; des ruisseaux qui fuient, silencieux, limpides et calmes, à travers les prairies et les champs qu'ils fécondent, et, plus loin, mugissent, écumant, se précipitent avec fracas au milieu des rocs ébouslés qu'ils rongent et déchirent; ce sont des sources aussi remarquables par l'abondance que par la limpidité de leurs eaux; de belles cascades, des abîmes, des grottes profondes creusées par la nature; ce sont, en un mot, des sites qui changent, se renouvellent sans cesse et dont l'aspect, tour à tour simple ou majestueux, gracieux ou sauvage, riant ou mélancolique, provoque la curiosité, excite l'admiration du voyageur, fournit un aliment inépuisable au zèle studieux du peintre et du naturaliste. »

Trois sortes de terrains principaux constituent le sol de l'Aveyron; des terrains calcaires et volcaniques occupent l'O. et le centre du pays : c'est la partie la moins fertile; des terres schisteuses, granitiques et quartzeuses se trouvent dans la région S.; le sol des vallées, composé d'alluvions, est en général très-fécond et produit toutes les sortes de céréales. Dans le N., le sol, montueux, coupé par des torrents et des précipices, est graveleux; les céréales n'y viennent point; c'est le pays des châtaigniers. Les montagnes de l'Aveyron forment deux groupes distincts, celles qui avoisinent le Lot sont des ramifications des monts du Cantal; celles de Levezou, entre les sources de l'Aveyron et le Tarn, sont un prolongement des Cévennes. Les points culminants sont : la Rogière de Saint-Chély (1,428 mètres), le Lagast (923 mètres), le Saint-Guiral (1,502 mètres), les Vermhettes (1,001 mètres), le Delpal (1,060 mètres), l'Arbre-de-Louradou (585 mètres).

Au point de vue hydrographique, le département de l'Aveyron appartient au bassin de la Garonne par le Tarn, le Lot et l'Aveyron, affluents ou sous-affluents de cette rivière. Le Tarn entre dans le département près de Peyreleau, arrose Compeyre, Millau, Creyssels, Compreignac, Saint-Rome, Broquiès, reçoit les eaux du Meusan, de la Muse, du ruisseau de Verrières, de la Joute, de la Dourbie, du Cernon, du Dourdou, de la Rance et pénètre, au-dessus de Trèbas, dans le département auquel il donne son nom. Le Lot entre dans le département de l'Aveyron près de Saint-Laurent-d'Olt, arrose, pendant un parcours de 87 kilom., Pomayrol, Saint-Geniez, Sainte-Eulalie, Saint-Côme, Espalion, Estaing, Entraygues, sert de limite à l'arrondissement de Rodez, baigne Grand-Vabres, puis Livinhac-le-Haut, Bouillac, Balaguier, Salvagnac, se grossit de la Tuceyre, du Dourdou (rivière qui porte le même nom qu'un affluent du Lot), de la Diège, du Riemmort et pénètre aussi dans le département du Lot. L'Aveyron prend sa source vers l'extrémité E. du département, près de Séverac-le-Château, arrose Gayac, Palmas, Gages, Rodez, Belcastel, Villefranche, Najac, La Guépie, Varen, Saint-Antonin, se grossit de la Serre, de l'Alzou et du Viaur, qui reçoit lui-même les eaux du Varaïrous, de la Cadousse, du Violou, du Séor, du Lieux, du Lézert, du Jaoul et du Candou; son parcours dans le département est de 150 kilom.

On jouit dans l'Aveyron d'un climat pur, qui cependant est assez rigoureux sur les montagnes. L'hiver dure environ six mois sur les plateaux du N., où la neige tombe en abondance et ne fond que difficilement. Le climat est chaud dans la région E., où se trouvent de beaux vignobles. Les récoltes en céréales, abondantes et hâtives dans le S., sont nulles ou tardives dans le N. Les terres labourables produisent principalement du blé, du seigle, de l'avoine et de l'orge, mais en quantité inférieure à la consommation. La culture du maïs est répandue dans le S. et le S.-E.; celle du sarrasin et de la pomme de terre, dans toutes les régions. Les prairies naturelles sont abondantes, principalement sur le flanc des montagnes et dans les vallées. Le mûrier se propage que dans la partie S.; le châtaignier est cultivé en grand dans les montagnes et sur les plateaux du N. Les bois couvrent un peu moins du dixième du département; les arrondissements d'Espalion et de Rodez sont ceux qui en contiennent le plus. Les essences dominantes sont le hêtre, le chêne et le sapin. Les loups et les renards sont nombreux dans les montagnes; les forêts ne renferment ni sangliers ni chevreuils, mais les lièvres et les lapins y pullulent, ainsi que dans les landes; le gibier à plume est aussi très-abondant.

On élève dans le département un grand nombre de chevaux et de mulets, ces derniers pour les exporter surtout en Espagne. L'abondance des pâturages a fait multiplier les bêtes à cornes; cependant le département tire du Cantal ses bœufs de labour, l'espèce du pays n'étant pas assez robuste. Les moutons du Larzac sont renommés pour la qualité de leur chair et la finesse de leur laine; les chèvres et les porcs sont aussi élevés en grand; c'est avec le lait des brebis qu'on fait les fromages de Roquefort, une des productions les plus connues du pays. Les vins de l'Aveyron sont assez faibles et délicats, mais en général de qualité médiocre. Entre Peyrusse et Aprières s'étendent de vastes truffières dont les produits sont expédiés partout.

L'industrie manufacturière du département consiste en fabriques d'étoffes de laine et de draps communs, en tanneries et ganteries; mais ces fabrications ne viennent qu'en second ordre; c'est l'industrie minérale et métallurgique qui tient le premier rang. La houille, le fer et le cuivre, répandus sur presque toutes les parties du territoire, font sa principale richesse, et les usines de Decazeville, Aubin et Firmy, qui occupent près de 4,000 ouvriers, produisent et consomment environ 40,000 tonnes de fonte par an. La fabrication des rails et du fer en barres y est aussi poussée avec vigueur.

Le département de l'Aveyron possède trois sources d'eaux thermales très-fréquentées : ce sont celles de Sylvanès, employées contre la phthisie pulmonaire, les scrofules, la paralysie, les maladies de la matrice, les tiraillements douloureux, les maladies de la peau; celles de Cransac, qui contiennent des substances et des sels ammoniacaux, eaux gazeuses et salines, employées contre les affections bilieuses, les obstructions du foie, les ulcères atoniques, les affections des voies urinaires et des organes utérins. Quelques autres sources moins connues se trouvent encore à Salles-la-Source, Sainte-Marie, La Truerye, Castrix, etc.

Le département est traversé par six routes nationales, dont le développement est de 577 kilom., et qui ont toutes leur point d'intersection à Rodez; les routes départementales, au nombre de quinze, ont un parcours de 754 kilom. Il est en outre desservi de Capdenac à Rodez (65 kilom.), par un embranchement du chemin de fer de Paris à Limoges, Périgueux, Agen et Capdenac, et par deux sous-embranchements de la même ligne, de Capdenac à Toulouse et Montauban, et de Viviez à Decazeville; la longueur de ces divers réseaux est de 125 kilom.

*** AVEZAC-MACAYA** (Marie-Armand-Pascal d'), géographe, né à Toulouse, mort à Paris le 14 janvier 1875. M. d'Avezac était membre de l'Académie des inscriptions, de la Société de géographie, dont il fut longtemps le secrétaire général, de la Société d'ethnographie de Paris, à la fondation de laquelle il prit part, et de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères. M. d'Avezac était parvenu à faire de l'histoire géographique du moyen âge, ne laisse après lui aucune œuvre d'ensemble; mais son érudition, sûre et approfondie, a fait la lumière sur un grand nombre de points particuliers dans des mémoires d'une haute valeur. Nous citerons de lui : *Essais historiques sur le Bigorre* (1823, 2 vol. in-8°); *Esquisse générale de l'Afrique* (1837, in-12); *Études de géographie critique sur l'Afrique septentrionale* (1836, in-8°); *Notice sur le pays et le peuple de Tebous* (1845); *Notice sur les découvertes faites au moyen âge dans l'océan Atlantique* (1845, in-8°); les *Îles fantastiques de l'océan Occidental au moyen âge* (1845, in-8°); *Coup d'œil historique sur la projection des cartes géographiques* (in-8°); *Éthicus* ou les *Ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom* (1852, in-4°); *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en* 1535 *et* 1536 *par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, etc.* (1864, in-8°), avec une introduction historique; *Esquisse générale de l'Afrique* et *Afrique ancienne et moderne*, dans *l'Univers pittoresque*; *Campagne du nouvier l'Espoir* (1869, in-8°); les *Navigateurs terre-neuviens de Jean et Sébastien Cabot* (1870, in-8°); *Une digression géographique à propos d'un manuscrit de la bibliothèque d'Altamira* (1870, in-8°); *Deux bluettes étymologiques* (1871, in-8°); *Année véritable de la naissance de Christophe Colomb* (1873, in-8°); le *Livre de Ferdinand Colomb* (1873, in-8°).

*** AVICÉBRON** (Salomon BEN GABIROL, dit), philosophe arabe, mort à Malaga en 1070. — Le nom d'Avicébron est célèbre chez les philosophes scolastiques, qui, embarrassés par certaines idées péripatéticiennes peu ordinaires chez un philosophe arabe, leur allès jusqu'à prétendre qu'Avicébron s'était converti au christianisme. La critique moderne a longtemps révoqué en doute l'existence du personnage et même de la *Source de vie*, son célèbre ouvrage, qui a été cependant mille fois indiqué, cité, commenté par les théologiens et les philosophes. Aujourd'hui, il paraît prouvé, il est au moins admis, qu'Avicébron est le même personnage que le juif arabe Salomon ben Gabirol. Quant à la *Source de vie*, on n'en connaît pas le texte original; mais M. Munck en a découvert, à la Bibliothèque nationale, un abrégé en langue hébraïque et une traduction latine faite sur le texte arabe. On a donc pu se rendre compte des doctrines philosophiques d'Avicébron. C'est, au fond, un effort remarquable pour concilier avec les doctrines orthodoxes des juifs une sorte de panthéisme tiré de la philosophie d'Aristote.

*** AVICÈDE** s. f. — **Encycl.** Ornith. Après avoir classé cet oiseau dans la famille des falconinés, les ornithologistes ont reconnu qu'il avait les plus grands rapports avec le genre cymindis et l'ont placé à côté de lui, entre les aigles-autours et les milans; peut-être, tant les rapports sont frappants, eût-il convenu d'aller plus loin et de fondre les deux genres en un seul.

Swainson, qui a créé le genre *avicède*, lui assigne pour caractères : mandibule supérieure munie de chaque côté de deux dents petites et anguleuses; mandibule inférieure munie d'une seule dent; narines transverses; ailes allongées, à quatrième rémige plus longue que les autres; pattes très-courtes; tarse de la longueur du pouce; doigt médian très-long; queue large, carrée, de moyenne longueur.

La seule espèce connue, l'*avicède* culoïde, est un oiseau de 0m,45 de longueur, ayant le dessus du dos gris cendré et brun vers la queue; la gorge et la poitrine gris pâle; le ventre blanc, traversé de larges bandes brunes; la queue terminée par une large bande noire; le bec et les pieds jaunes.

AVICOLE adj. (a-vi-ko-le — du lat. *avis*, oiseau; *colo*, j'habite). Qui vit en parasite sur le corps des oiseaux : *Insectes* AVICOLES.

*** AVIGNON**, ville de France, chef-lieu du département de Vaucluse, sur la rive droite du Rhône, au milieu d'une plaine riante et fertile; pop. aggl., 27,409 hab. — pop. tot., 35,196 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 21 comm., 84,258 hab.

AVIGNON (COMTAT D'). V. COMTAT, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

*** AVIGNONET**, bourg de France (Haute-Garonne), cant., arrond. et à 7 kilom. de Villefranche-de-Lauragais, sur le chemin de fer, bâtie en amphithéâtre sur une éminence jadis fortifiée; pop. aggl., 918 hab. — pop. tot., 2,048 hab.

AVIOSA s. m. (a-vi-o-za). Erpét. Nom vulgaire du boa devin.

AVIRON (Jacques LE BATELIER D'). V. BATELIER, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

AVIS (Jean), médecin français du XVe siècle. Doyen de la Faculté de Paris en 1471, il fut, en 1473, un des cinq docteurs qui, chargés de la réforme de l'Université, portèrent contre les nominalistes la condamnation que

bonnes. Le plus ancien des *avocats* généraux prenait le titre de premier *avocat* général. Chargés, comme hommes du roi, de défendre les privilèges de la couronne, ces magistrats devaient en même temps veiller aux intérêts de l'État, ce qui rendait parfois leur situation très-difficile. « Indépendamment de leur participation aux arrêts de la justice, qu'ils préparaient par leurs conclusions, dit Desjardins, les *avocats* généraux avaient une fonction proprement dite et particulière dans certains cas; ils consistait à juger les conflits entre les différentes chambres du parlement, les appels d'incompétence ou de défaut de procédure et d'autres affaires relatives au parquet par arrêt. Ils prononçaient aussi sur les conflits entre le parlement et la cour des aides, de concert avec les gens du roi de cette cour; ils opinaient alors tout haut et publiquement. Ils présentaient au serment les *avocats* et se faisaient gloire, selon les expressions de Talon, « d'être placés à la tête du bureau et de marcher les premiers « du corps aussi illustre. » Au palais, une ancienne prérogative de chaque côté de deux petites et anguleuses; mandibule inférieure munie d'une seule dent; narines transverses; ailes allongées, à quatrième rémige plus longue que les autres; pattes très-courtes; tarse de la longueur du pouce; doigt médian très-long; queue large, carrée, de moyenne longueur.

La seule espèce connue, l'*avicède* culoïde, est un oiseau de 0m,45 de longueur, ayant le dessus du dos gris cendré et brun vers la queue; la gorge et la poitrine gris pâle; le ventre blanc, traversé de larges bandes brunes; la queue terminée par une large bande noire; le bec et les pieds jaunes.

AVICOLE adj. (a-vi-ko-le — du lat. *avis*, oiseau; *colo*, j'habite). Qui vit en parasite sur le corps des oiseaux : *Insectes* AVICOLES.

*** AVIGNON**, ville de France, chef-lieu du département de Vaucluse, sur la rive droite du Rhône, au milieu d'une plaine riante et fertile; pop. aggl., 27,409 hab. — pop. tot., 35,196 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 21 comm., 84,258 hab.

AVIGNON (COMTAT D'). V. COMTAT, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

*** AVIGNONET**, bourg de France (Haute-Garonne), cant., arrond. et à 7 kilom. de Villefranche-de-Lauragais, sur le chemin de fer, bâtie en amphithéâtre sur une éminence jadis fortifiée; pop. aggl., 918 hab. — pop. tot., 2,048 hab.

AVIOSA s. m. (a-vi-o-za). Erpét. Nom vulgaire du boa devin.

AVIRON (Jacques LE BATELIER D'). V. BATELIER, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

AVIS (Jean), médecin français du XVe siècle. Doyen de la Faculté de Paris en 1471, il fut, en 1473, un des cinq docteurs qui, chargés de la réforme de l'Université, portèrent contre les nominalistes la condamnation que

AVITUS (saint), ermite, né dans le Périgord, mort en 570. Fait prisonnier par l'armée de Clovis à la bataille de Vouillé, il fut affranchi par ses maîtres, qui, dit-on, ravis par son admirateur fanatique du vieux barbeau reprochait à M. Rendu d'avoir laissé sa verve satirique s'égayer un peu librement sur la conduite des pays confrères d'un autre âge; mais tant d'autres, avant et depuis Boileau, lui en ont donné l'exemple! »

AVOCAT (Henri), auteur dramatique français, mort en 1873. Il se fit acteur sous le nom de Fasse, joua avec peu de succès et composa un certain nombre de vaudevilles, soit seul, soit en collaboration. Nous citerons, parmi ces pièces : *Sur la frontière*, à-propos-vaudeville en un acte (1859); *Mon oncle le puriste*, en un acte (1859); *Dans la gueule du loup*, vaudeville (1864); *Deux vieux gardes*, pochade en un acte (1864); *Un fautier dans l'embarras*, avec Emile Lorrain (1864); *L'Associé de Crampon*, en un acte (1868, in-4°); *Deux auteurs incompris*, opérette bouffe, musique de Jouffroy (1868); *Marcel et compagnie*, bouffonnerie musicale en un acte, avec Desiré (1871), etc.

*** AVOIR**, v. a. ou tr. — Turf. Parier pour : *Quel cheval* AVEZ-VOUS?

*** AVOLD (SAINT-)**, ancienne ville de France (Moselle), sur la Rosselle, affluent de la Sarre, à 19 kilom. de Forbach; 2,792 hab. Cette ville a été cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, et elle fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (cercle de Forbach).

*** AVOLSHEIM**, ancien bourg de France, à 21 kilom. de Strasbourg; 600 hab. Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, Avolsheim fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (cercle de Molsheim).

*** AVOND** (Auguste), avocat et homme politique français, né à Paulhaguet (Haute-Loire) en 1819, mort en 1866. — Ayant brillamment achevé ses études en province, il se rendit à Paris, commença l'étude du droit en 1838, fut reçu licencié en 1841 et se fit alors inscrire au barreau de Paris. Comme il avait peu de fortune, il fit pour vivre quelques travaux de librairie, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à se faire connaître comme avocat. Après la révolution de 1848, Avond, qui était républicain, fut nommé commissaire général du gouvernement provisoire dans trois départements; mais il refusa ces fonctions, préférant celles de chef du cabinet au ministère de la justice, que lui donna M. Crémieux. Aux élections pour l'Assemblée constituante, il fut élu représentant du peuple dans la Haute-Loire. Avond y siégea parmi les républicains modérés de la nuance du *National*, prit une part active aux travaux de la Chambre, vota l'amendement Grévy et la constitution, appuya la politique du général Cavaignac, puis passa à l'opposition, mais à une opposition modérée, sous la présidence de Louis Bonaparte. N'ayant pas été réélu à l'Assemblée législative, il prit sa profession d'avocat. En 1860, Avond prit la direction de la Caisse des chemins de fer; mais peu après cet établissement financier ayant sombré, il reprit et continua sa première profession jusqu'à sa mort.

Avoye ou **Avole** (RELIGIEUSES DE **Sainte-**). Elles s'établirent à Paris, dans le quartier du Temple, vers 1288, et donnèrent leur nom au passage qui existe encore aujourd'hui. Cet ordre avait pris le nom d'une sainte canonisée en 1266 sous le nom de sainte Hedwige, en français sainte Avoye. Il fut supprimé en 1790.

*** AVRANCHES**, ville de France (Manche), ch.-l. d'arrond. et à 56 kilom. de Saint-Lô; pop. aggl., 7,324 hab. — pop. tot., 8,137 hab. L'arrond. comprend 8 cant., 124 comm., 108,848 hab. Avranches, dit M. Adolphe Joanne, « occupe une position pittoresque, entre la vallée de la Sée au N. et la vallée de la Sélune au S., à l'extrémité d'un promontoire d'où l'on admire un des plus beaux paysages de la France entière. » — « D'un côté, celui de la vallée de la Sée, ajoute Aristide Guilbert, on ne voit rien qu'une ravissante une route taillée en rampe dans le roc et au-dessus de laquelle on aperçoit encore une partie de ses anciennes murailles; de l'autre côté, elle domine; à l'immensité des grèves, tantôt inondées, tantôt délaissées par le double mouvement de l'Océan, mais toujours belles et imposantes. Enfin, à l'extrémité des grèves, la mer et le Mont-Saint-Michel et Tombelaine, comme des postes avancés élevés contre l'invasion, comme des bornes remarquables placées aux limites de la terre et de l'Océan; sublime spectacle auquel se rattachent quelques-uns des plus grands souvenirs de la religion, de la guerre et de la politique. »

AVRIL (Augustin), membre de la Commune de Paris, né à Revel (Haute-Garonne) en 1840. Il apprit l'état d'ouvrier mécanicien, s'engagea en 1859 et se fit affilier, pendant qu'il était soldat, à l'Association internationale des travailleurs. Etant venu se fixer à Paris, il y reprit l'exercice de sa profession, employa ses loisirs à étudier les questions ouvrières et acquit par son intelligence une grande influence parmi ses camarades. M. Avrial s'occupa activement de gagner des adhérents à l'Internationale et fut l'un des principaux fondateurs de la chambre syndicale des ouvriers mécaniciens, de la fédération des sociétés ouvrières et du cercle des studia sociales. Impliqué dans le procès fait aux principaux membres de l'Internationale (20 juin 1870), il attira l'attention par l'habileté avec laquelle il se défendit lui-même, mais n'en fut pas moins condamné par le tribunal de la Seine à deux mois de prison et 50 francs d'amende (9 juillet). Lors de la révolution du 4 septembre 1870, Avrial, alors emprisonné, fut rendu à la liberté. Il fit alors partie de la commission municipale du XIe arrondissement, s'occupa avec un grand zèle d'armer la garde nationale et fut nommé commandant du 66e bataillon. Sa participation à la journée du 31 octobre le fit révoquer de son grade; toutefois il ne fut pas poursuivi, et se mit à la tête d'un certain nombre de mécaniciens qui s'occupèrent de transformer les armes de guerre. Lors des élections pour l'Assemblée nationale, Avrial posa, mais sans succès, sa candidature (8 février). Il coopéra activement au mouvement insurrectionnel du 18 mars, éleva des barricades dans son arrondissement, alla occuper le fort d'Issy et devint chef de légion. Le 26 mars, il fut élu dans le XIe arrondissement de Paris membre de la Commune par 16,193 voix, et il entra dans la commission de travail et d'échange. Le 3 avril, il commanda sa légion dans la sortie contre Versailles. Le 11, Lefrançais ayant donné sa démission, il fut adjoint à la commission exécutive, puis il fit partie, du 21 avril au 15 mai, de la commission de guerre et devint enfin directeur général du matériel d'artillerie. A ce dernier titre, il s'occupa de la fabrication des obus et il organisa la fabrication de projectiles de la rue Saint-Maur-Popincourt. A la Commune, il siégea parmi les membres modérés qui formèrent la minorité. Il se prononça contre la validation des élections complémentaires d'avril, dont les candidats n'avaient pas obtenu le quart des voix des électeurs inscrits, contre l'institution du comité de Salut public (1er mai), signa la déclaration de Besay et ne prit presque plus part aux délibérations de la Commune. Lors de l'entrée de l'armée de Versailles, il parvint à s'échapper et il fut condamné par contumace à la peine de mort.

AXEN

AVROLLES, village de France (Yonne); cant. et à 3 kilom. de Saint-Florentin, arrond. et à 29 kilom. d'Auxerre; 720 hab. C'est l'ancienne station d'*Eburobriga*; le village est encore dominé par un camp romain.

AVRON (plateau d'), dans le département de Seine-et-Marne. Ce plateau, séparé par une vallée d'une série de hauteurs ayant à peu près la même altitude que lui, fut occupé par les Allemands pendant l'investissement de Paris en 1870, et repris sur eux par nous le 1er décembre de la même année, durant la bataille de Champigny. Lorsque les troupes commandées par le général Ducrot furent obligées de se retirer vers Paris, on ne crut pas devoir évacuer le plateau d'Avron, que l'on considérait alors comme un point très-important pour la défense de Paris. La garde du plateau fut confiée à la division Hugues. On s'occupa activement de l'armer d'une manière formidable. Les premières pièces de 7 fondues dans Paris assiégé y furent installées et essayées avec un grand succès. Mais les gelées vinrent entraver bientôt les travaux de terrassement, et l'on en tarda pas à s'apercevoir que les Prussiens, gênés dans leurs communications par nos batteries, se préparaient à une attaque en règle contre le plateau. Le 27 décembre, en effet, ils démasquèrent brusquement une véritable ceinture de batteries, qui couvrirent immédiatement le plateau d'un déluge de fer. 4 batteries étaient établies au Raincy, à au-dessus de Gagny, 2 sur le mamelon de Chelles, 3 au-dessus de Gournay, 3 à Noisy-le-Grand, en tout 14 batteries comprenant environ de pièces de très-gros calibre et se développant sur un arc immense de 14 kilomètres, dont Avron occupait le centre. Heureusement, dans la prévision de cette attaque, le général Ducrot avait, près soin, dès la veille, de porter ses troupes sur un versant du plateau à l'abri du tir direct de l'ennemi. C'est à cette précaution que nous dûmes de ne pas trop dans cette terrible journée, qu'une centaine d'hommes. Quant à répondre au feu de l'ennemi, on l'essaya avec plus de courage que de succès. Nous n'avions, en effet, pour riposter à la terrible artillerie allemande, que 35 pièces, dont 5 de 30, 6 de 24, 12 de 12 et 12 de 7. Comme on pensait que lorsque l'ennemi prendrait le plateau d'assaut, il nous jetterait sur son infanterie pour s'en rendre maître, le général appela à son secours la brigade Fournès et la division Bellemare. Dans la journée du 28, nous eûmes 60 tués ou blessés. Le général Trochu visita le plateau ce jour-là et jugea la situation désespérée. L'évacuation fut décidée pour la nuit suivante. Elle se fit pas sans encombre. Les Prussiens, avertis sans doute par le bruit des affûts et des chariots, lancèrent quelques obus qui, à égarèrent heureusement dans l'obscurité de la nuit. Néanmoins, l'opération n'était pas terminée quand le jour parut, et l'on se vit réduit à abandonner deux pièces, que l'on vint, du reste, enlever la nuit suivante. Les Prussiens essayèrent depuis de s'établir sur le plateau, mais ils en furent délogés par l'artillerie des forts.

*** AX**, ville de France (Ariège), ch.-l. de cant., arrond. et à 42 kilom. de Foix, au confluent des trois vallées supérieures de l'Ariège; pop. aggl., 1,275 hab. — pop. tot., 1,693 hab.

AXAJACATL ou **AXAYACATZLIN**, empereur des Aztèques, mort vers 1477. Il était fils de Montézuma Ier et père de Montézuma II. Son oncle Cihuacoatl, qui avait refusé la couronne à la mort de son frère Montézuma, exerça cependant, sous Axajacatl et ses successeurs, une autorité morale que sa sagesse rendit utile au pays. Axajacatl, prince guerrier, fit, dès l'âge de vingt-ans, une expédition contre Tehuantepec, et, en 1467, il conquit Cotasta et Tochtepu, et ramena de ces expéditions un grand nombre de prisonniers qui furent, selon l'usage du pays, égorgés en l'honneur des dieux. Il fut à son tour vaincu par les peuplades du Méchocazan, et il se préparait à une nouvelle expédition lorsqu'il mourut. Il laissait neuf fils, dont deux, Teçocic et Ahuitzotl, furent ses successeurs immédiats.

AXAPH, ancienne ville de la Palestine, de la tribu d'Aser. Cette ville, qui avait été d'abord la résidence d'un roi chananéen, fut conquise par Josué, qui en fit la frontière de la tribu d'Aser.

AXENFELD (Auguste), médecin français, né à Odessa en 1825, mort à Paris en 1876. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit naturaliser Français, et se fixa dans cette ville. Étant étudiant, il reçut deux médailles pour le dévouement dont il fit preuve pendant les épidémies cholériques de 1849 et de 1854, et il obtint pendant son internat la grande médaille d'or de l'Assistance publique. En 1855, M. Axenfeld passa son doctorat, puis il devint agrégé, médecin des hôpitaux, suppléant de Rostan à l'Hôtel-Dieu, d'Andral à l'École de médecine, et il fit à l'École pratique, sur la pathologie interne, un cours très-suivi par les étudiants. Devenu professeur en titre à la Faculté, il fut en outre nommé médecin, puis médecin en chef de l'hôpital Beaujon. Le docteur Axenfeld avait acquis une réputation méritée, tant comme professeur que comme praticien, lorsqu'il dut se démettre de ses fonctions, ayant été at-